



Connexion électrique sur vae

Par **ber13**, le **17/06/2014** à **08:35**

Bonjour,

Sur mon vae (vélo à assistance électrique) il y a une batterie qui se recharge à partir d' un chargeur indépendant de la batterie. Ce chargeur est alimenté en 220v par un câble électrique indépendant et possède donc une prise 'mâle' type 220v pour recevoir ce câble. La batterie, possède une prise électrique de sortie du 36v alimentant le moteur, du même type que la prise d' entrée du chargeur. Si par inadvertance le cordon secteur était branché sur la prise de sortie de la batterie (qui n' a pas de détrompeur), vous imaginez les risques matériels ou corporels ! Le vendeur rétorque qu'il n' y a pas de réglementation ou législation propre à la connectique des sources électriques 'très basse tension' .Qu' en pensez-vous?

Merci pour vos réponses à venir.

Par **domat**, le **17/06/2014** à **10:10**

bjr,

je ne suis pas sur que vous trouviez une réponse sur un sujet technique dans un forum juridique.

il doit exister des forums spécialisés.

cdt

Par **janus2fr**, le **17/06/2014** à **10:16**

[citation]Le vendeur rétorque qu'il n' y a pas de réglementation ou législation propre à la connectique des sources électriques 'très basse tension' .[/citation]

Bonjour,

La TBT s'arrête au 50V en alternatif, votre vendeur ne sait donc pas de quoi il parle.

S'il y a risque de brancher le 230V directement sur la batterie, 230V n'est plus de la TBT mais de la BT !